

URBANISME

Elaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune.

Le 27 juillet 2009, le conseil municipal a décidé par délibération de la mise en révision du POS (Plan d'Occupation des sols) de la commune et de **l'élaboration du PLU** (Plan Local d'Urbanisme).

Une consultation pour l'attribution de la **mission d'élaboration technique du PLU** a été lancée.

A l'issue de cette consultation le marché a été attribué au **GROUPE SYNTHESE -94110 ARCUEIL**.

Le service urbanisme du Parc de la Haute Vallée de Chevreuse a participé à l'analyse des offres reçues et accompagnera la commune tout au long de la procédure.

La commune a également demandé au Service Planification de la **DDEA** (Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture) d'accepter une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Un **calendrier prévisionnel** consignant toutes les étapes de l'élaboration du PLU a été arrêté par le bureau d'études SYNTHESE et la commission PLU de la commune.

Février 2010 :	Réception du PAC (Porté à connaissance du Préfet)
Mars à mai 2010 :	Elaboration du diagnostic de la commune
Juin 2010 :	Exposition de concertation et organisation d'une réunion PPA (Personnes Publiques Associées)
Juin-Juillet 2010 :	Rédaction du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)
Septembre 2010 :	Débat du PADD
Septembre 2010 à janvier 2011 :	Elaboration des pièces du PLU (zonage, règlement, 2 ^{ème} partie du rapport de présentation)
Novembre 2010 :	Réunion des PPA

Décembre 2010 : 2^{ème} phase de concertation

1^{er} trimestre 2011 : Arrêt du PLU

Fin du 1^{er} semestre 2011 : Enquête publique du PLU

Septembre 2011 : Approbation du PLU

Dans le cadre de la concertation obligatoire **un registre** sera mis à la **disposition des habitants** en mairie à partir du **08 mars 2010**.

Ce registre est destiné à recevoir **les questions et propositions** des habitants concernant l'élaboration du PLU.

Le bureau d'études SYNTHESE et les conseillers municipaux membres de la commission PLU de la commune

Le maire Mme GOSSARE, l'adjoint délégué à l'urbanisme Mme LE DAVAY, les conseillers municipaux Mme KUCHLY, Mrs CHARON et MARCHAND s'engagent à prendre en compte les remarques figurant dans ce registre et à y répondre notamment lors des expositions publiques de concertation.

Il est utile de rappeler qu'une enquête publique aura lieu à la fin du 1^{er} semestre 2011, à l'issue de cette enquête, le rapport du Commissaire Enquêteur sera soumis au Conseil Municipal.